



Rapport N°5

**Mise à disposition d'une salle de la
médiathèque à l'association**

Les Diabétiques de Corse AFD20

SERVIZIU FINANZE

2021/09/15



L'association Les Diabétiques de Corse AFD20 demande à la Ville de bien vouloir lui mettre à disposition une salle pour organiser des réunions avec ses membres pour les dates et horaires suivants : à compter du 30/09/2021, tous les 3^{èmes} lundis de chaque mois et ceux jusqu'au 31/12/2021.

La salle qui sera mise à disposition est située au rez-de-chaussée de la médiathèque.

Celle-ci étant fermée au public le lundi, la Ville devra organiser l'ouverture et la fermeture de la salle aux horaires prévus.

S'agissant d'une association à but social et concernant la santé publique, il est proposé de mettre à disposition cette salle à titre gratuit.

Le projet de cette convention est annexé au présent projet de délibération.

En conséquence,

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser monsieur le maire à signer une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit avec l'association Les Diabétiques de Corse AFD20.